

Compte Rendu Conseil d'Administration de Ligue
en visioconférence
Lundi 1^{er} juillet 2024 – 20h30

ORDRE DU JOUR

Présents : N. HAY – M. CARASSAI – A. LE BAIL – F. CAILLE – T. SOULIS

Absents excusés : L. MEUTELET – S. CROSNIER – G. FORTUIT - A. BETTOLO – M. CROIX

Invités : M. BADELIER – C. FRANCOIS – D. FRIZZA

1) Administration, informations générales :

• **Point licences, manifestation**

2239 licences, peut de chance d'avoir de nouvelles prises de licences à cette date – clôture 2023 était de 2189 licenciés

35 manifestations – enregistrements de plusieurs animations récemment (Amboise – Romorantin...)

• **Prêt du matériel – achat / refacturation**

Constat de la perte d'un tapis de montée – descente vélo, préjudice de 773,78€.

Nicolas HAY propose que ce soit à la Ligue de repayer le tapis perdu.

Il est trop fréquent que le matériel mise à disposition de la ligue, ne revienne pas au complet, mal rangé...

Il est évoqué rapidement de voir la mise en place d'un nouveau fonctionnement de prêt du matériel aux organisateurs (qui se verra plus contraignant pour les organisateurs).

• **Informations sur le TOURS'NMAN (N. HAY)**

Nicolas annonce que le TOURS'NMAN devient l'IRONMAN Tours Métropole Loire Valley à partir du 1^{er} juin 2025. Une communication officielle est prévue la semaine prochaine.

Convention avec la société IRONMAN pour 4 ans, permettant d'assurer des rentrées financières suffisantes pour le CODEP 37. Mise en place d'un contrat de prestations permettant au CODEP de conserver différentes missions.

Un seul format proposé : le half. Souhait d'ouvrir environ 3000 dossards.

Retour financier pour la Ligue : pass compétition estimés à 42 000€ (dont la moitié destinés à la Ligue)
+ droit d'affiliation + 2€ / classés.

2) Finances

• Suivi Budgétaire – 1^{er} semestre 2024

Afin d'assurer un meilleur suivi budgétaire sur l'année, un premier point à date a été fait pour le 1^{er} semestre 2024. A ce jour, il n'y a pas de dépassement financier sur le budget prévisionnel. A noter qu'il y aura un léger dépassement pour l'achat de matériel (dû au rachat d'un tapis).

Produits manifestations à date : 34 812€ de produits et 8 873€ de frais d'arbitrage → **A REVERIFIER**

A ce jour, les comptes de la Ligue :

- 3 comptes bloqués : 10 136€ chacun
- Compte courant : 45 000€
- Livret : 93 827€

Facturation de pass compétition par la FFTRI pour 2024 non réalisé à ce jour

• Point finances – créances / dettes

Créances : l'organisation de Cepoy n'a pas encore réglé ses frais d'affiliations.

Après 2 années déficitaires pour la Ligue, l'année 2024 s'annonce légèrement excédentaire (si nous continuons à suivre les axes de dépenses).

3) Communication

• Points à date

Pas de nouveautés.

Un point sera fait mardi 02/07 avec Bruno LOTTIN concernant la communication sur la thématique de l'arbitrage.

Les membres du CA évoquent un gros manque de communication, notamment sur l'arbitrage chez les jeunes. Teddy propose de promouvoir davantage l'arbitrage auprès d'un public plus jeune (14 – 23 ans).

Proposition de réaliser une vidéo promotionnelle (1 à 2 min) sur l'arbitrage, en relayant des témoignages de jeunes arbitres sur les réseaux sociaux. Se tourner vers de la communication active pour faire changer l'état d'esprit des gens sur cette thématique de l'arbitrage.

4) Vie sportive

• Retour groupe de travail sur l'arbitrage : restitution – propositions

Mathieu présente le document réalisé à la suite du groupe de travail sur l'arbitrage.

Il est notamment proposé de changer l'intitulé actuel de « pénalité » en « contribution en arbitrage ». Cette contribution s'adresse aux clubs qui ne fournissent pas d'arbitres ou pas suffisamment vis-à-vis du nombre de licenciés (3 vacations d'arbitres par tranche de 25 licenciés).

Proposition d'une contribution à l'arbitrage :

- 20€ / vacation manquante
- 5€ / vacation manquante (club – 10 licenciés)
- Gratuité pour les nouveaux clubs (moins de 2 ans)
- ➔ Les membres du CA votent pour cette proposition de contribution.

• **Camp triathlon**

Mathieu annonce que le Camp Triathlon 2024, initialement prévu du 10 au 14 juillet, n'aura pas lieu. Il évoque plusieurs difficultés rencontrées :

- 1 seul encadrant disponible au lieu de 2
- Uniquement 11 inscrits (pas viable financièrement)

Les raisons évoquées :

- Stages clubs qui sont proposés sur la même période
- Le coût du stage
- Concurrence hors triathlon (stage multisport)

• **Aides ANS 2024**

La ligue va toucher sur le PST :

- 6000€ sur l'aide à l'emploi concernant le poste de Célia

La Ligue va toucher sur le PSF :

- 2500€ sur l'aide à la féminisation de l'encadrement (3000€ en 2023)
- 3000€ sur l'aide au développement du paratriathlon (3400€ en 2023)
- 3000€ sur l'aide à la formation BF2 santé (2500€ en 2023)
- 3500€ sur la mise en place du BF2 Raid (en 2023 lutte contre le dopage de 3000€)

Sur ces demandes, nous enregistrons une augmentation de 100€ d'aide par rapport à l'an dernier, ce qui est un bel exercice au vu de la diminution de l'enveloppe générale.

Demande CODEP :

- Le CODEP 41 va toucher 1500€ pour sa demande sur les animations

Demandes clubs PST :

- Génération Triathlon Blois = 10000€ aide à la création d'emploi + 1500€ savoir rouler à vélo
- Bourges Triathlon = 6000€ aide à la consolidation d'un emploi + 2000€ savoir rouler à vélo
- St Laurent Nouan Triathlon = 1500€ savoir rouler à vélo
- Orléans ASFAS Triathlon = 1500€ savoir rouler à vélo

Demandes clubs PSF :

- ASPTT 36 (Section Scolaire) = 2000€

- Bourges Triathlon (Actions Bougez c'est l'été et Rentrée – Bougez) = 1578€
- TCJ (Créneaux familles + Action Rentrée – Bougez) = 3108€
- SAS Triathlon 37 (Section Scolaire) = 2700€

- **Réunion technique inter-régional**

Présentation du CR de la réunion du 20 juin dernier (voir doc)

- **Fonctionnement du CRAN**

Bilan du CRAN 2023 – 2024 : les jeunes du centre régional ont fait remonter à Mathieu le manque de suivi sur les entraînements dans les 3 disciplines (actuellement 3 encadrants sur les 3 disciplines différentes).

La ligue réfléchit à recruter une personne pour le CRAN dès la rentrée 2024, 2 possibilités à ce jour :

- Théophile CANET, actuellement entraîneur à l'Orléans ASFAS. Serait présent 20h / semaine sur 36 semaines pour assurer les entraînements et le suivi avec Mathieu. Coût budgétaire : 10 000€ (sans compter la présence sur les événements et stages)
- Alizée BEAULIEU, actuellement entraîneur à l'ECO CJF Natation, recrutement en tant qu'alternante (en DEJEPS Triathlon), serait présente à temps complet sur le CRAN et autres missions au sein de la Ligue. Coût budgétaire à peaufiner, mais dans un volume proche de la 1ère proposition.

5) Questions diverses

- **Points à date**

Il est proposé d'organiser le dernier CA de l'année en présentiel le **Vendredi 11 octobre 2024**.

Le lieu n'est pas encore défini, mais il est évoqué un point central pour réunir tous les membres du CA, tel que Blois, dans le Loir-et-Cher.

Organisation du CA : rendez-vous à 18h30 – 19h00 pour débiter la réunion. Fin de réunion prévue pour 20h30, suivi d'un repas convivial.